

LETTRE QUALITÉ

Informations & Actualités



SOMMAIRE

EDITO

FOCUS SUR...

LE PGTHSSE & LE PLAN BLANC

- Le niveau 2 du PGTHSSE : déclenchement du Plan Blanc
- Le Plan Blanc à l'Hôpital Saint Joseph

LES INDICATEURS QUALITE

DATES A RETENIR



DATES A RETENIR

- **20 AU 24 NOVEMBRE 2023 :**
Semaine de la Sécurité Patients (SSP)
- **18 AU 22 MARS 2024 :**
Label IHAB
- **MARS 2024 :**
Certification Hôpital Saint Joseph-Montval

EDITO

François BLACHERE, Directeur de la Qualité,
Gestion des risques et Relations avec les usagers



Le mois de septembre et l'année 2024 s'annoncent forts en événements "extra-ordinaires" : Coupe du monde de Rugby, visite pontificale, Jeux Olympiques et Paralympiques, ... vont mobilisés la ville et les établissements de santé (tout au moins dans le besoin d'être prêt en cas de nécessité d'accueils accrus de patients).

Au-delà de ces événements, les risques et les menaces ont évolué durant ces dernières années (menace terroriste, risques infectieux émergents et épidémiques, enjeux climatiques,...), et il paraît indispensable que chaque établissement de santé dispose d'un plan de gestion de crise, et donc de mise en place d'un **Plan de Gestion des Tensions Hospitalières** et des **Situations Sanitaires Exceptionnelles (PGTHSSE)**.

Les acteurs de santé peuvent être mobilisés dans la gestion d'une **Situation Sanitaire Exceptionnelle (SSE)**, être amenés à déclencher leur plan et à armer leurs cellules de crise internes : Les établissements de santé disposent d'un PGTHSSE (Hôpital Saint Joseph et Hôpital Saint Joseph-Montval).

Ce document interne, complètement intégré dans la gouvernance de l'établissement, lui permet d'apporter une réponse au système de santé face à toute situation de crise. Cette réponse structurée doit prendre en compte l'ensemble des risques auxquels il peut être confronté.

Il appartient aux autorités sanitaires (Directeur Général ARS, Préfet du Département ou Ministre de la Santé) de qualifier la situation sanitaire en une SSE, et d'en organiser la réponse en déclenchant la mise en œuvre des différents plans du dispositif d'**Organisation de la Réponse SANitaire (ORSAN)**.

FOCUS SUR...

LE PGTHSSE ET LE DÉCLENCEMENT DU PLAN BLANC

Le PGTHSSE est donc élaboré pour assurer la continuité d'activité sur le plan sanitaire et se préparer à faire face à une SSE.

Son contenu :

- La gestion de Crise
- La gestion des Tensions Hospitalières
- La déclinaison des différents volets du dispositif ORSAN de gestion des SSE
- Le volet plan blanc numérique avec le risque Cybersécurité – procédures de contournement
- Le Plan de Sécurisation de l'Établissement PSE
- Le Plan de Continuité d'Activités (PCA) – Plan de Reprise d'Activités (PRA)

Il se décline de différentes façons, selon la situation rencontrée, son intensité, son impact sur l'offre et l'organisation de soins :

• LA VIE COURANTE DE L'HÔPITAL

➡ Aucune tension particulière n'est observée

• UNE SITUATION DE TENSIONS HOSPITALIÈRES ET DE SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE)

où 2 niveaux de gestion sont attendus (cf schéma ci-contre) :

◦ Niveau 1 = PLAN DE MOBILISATION INTERNE

Gestion d'un phénomène ayant a priori très peu d'impact sur l'offre de soins de l'établissement.

➡ Mise en place d'une cellule de crise restreinte en veille

◦ Niveau 2 = PLAN BLANC

Gestion d'un événement ayant un impact majeur sur l'offre de soins de l'établissement

➡ Mise en place d'une cellule de crise active

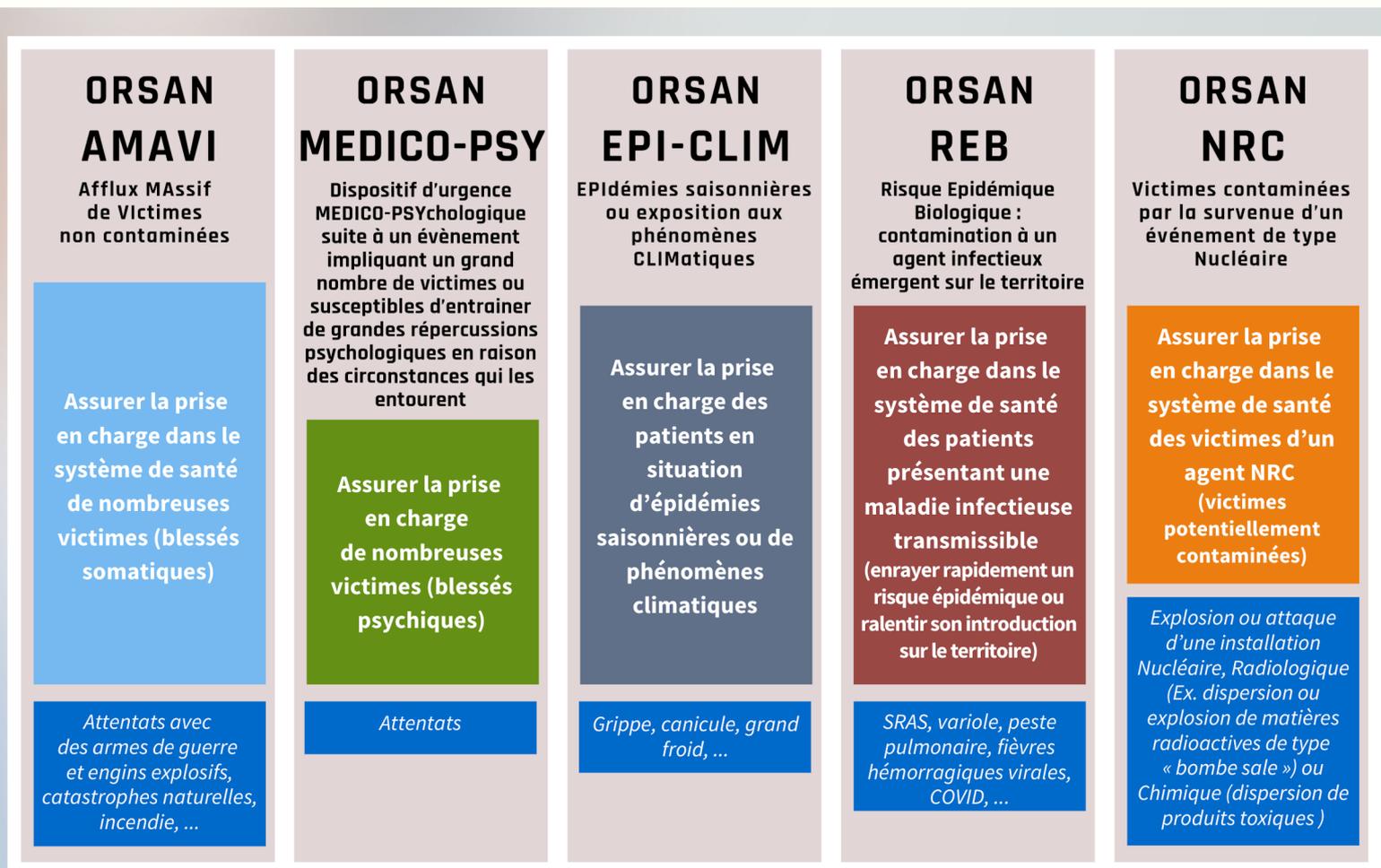


FOCUS NIVEAU 2 DU PGTHSSE

Déclenchement du Plan Blanc

Afin de répondre le plus efficacement possible selon la SSE identifiée, la création du dispositif d'Organisation de la Réponse SANitaire (ORSAN) permet aux ARS de mobiliser l'ensemble des secteurs de l'offre de soins face aux SSE.

Le Plan Blanc est ainsi construit autour de plans opérationnels de réponse (5 volets ORSAN -cf ci-dessous) qui déterminent l'ensemble des mesures organisationnelles nécessaires pour permettre au système de santé de monter en puissance face à toutes SSE qui sont susceptibles de le mettre en tension ou de perturber de façon significative son fonctionnement.



Positionnement défini par l'ARS sur chaque volet ORSAN

• HÔPITAL SAINT JOSEPH



• POSITIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT FERNANDE BERGER SUR LES 5 VOLETS ORSAN



* 1ère ligne = Accueillir et prendre en charge les victimes concernées

** 2ème ligne = Être en capacité de se mobiliser en seconde intention pour augmenter la capacité de la prise en charge des victimes concernées

*** Réponse minimale = Libérer des lits pour les établissements de 1ère et 2ème ligne.

Le Plan Blanc à l'Hôpital Saint Joseph

Le déclenchement d'un plan blanc se fait soit sur décision du Directeur de l'établissement, soit sur appel de la Préfecture, de l'ARS ou du SAMU. Ce déclenchement peut intervenir 24h/24 et 7j/7 (WE, Jours Fériés, Nuit, Jour).

Premières actions dès l'information de la mise en œuvre du Plan Blanc :

- **Fermeture de tous les accès de l'établissement** dans un délai inférieur à 10 min, hormis l'accès aux urgences adultes (Boulevard de Louvain)
- **Constitution de la cellule de crise** (selon la nature de la SSE) en moins de 45 min. Elle sera localisée dans la salle du Conseil au 7ème étage du bâtiment administratif
- **Mise en place du Poste Médical Avancé (PMA)** devant les Urgences Adultes
- **Libération des Urgences adultes** (sur l'HJE en journée et heures ouvrables ; sinon sur l'UCA en nuit, jours fériés et week-end) **et des urgences pédiatriques** (sur la pédiatrie en jour et nuit)
- **Procédure de sorties accélérées des patients des services de soins**
- **Déprogrammation de l'activité chirurgicale en cours**
- **Rappel du personnel sur décision de la cellule de crise** (à l'aide de check-list de rappels). Outil de rappel par SMS ou Mail planblanc.com



Dr Olivier MAURIN
Chef du service des Urgences Adultes
Directeur Médical de Crise



Sophie GAUTIER
Cadre Supérieur de Santé
Référente Soins Plan Blanc



FRANÇOIS BLACHÈRE
Directeur Qualité, Gestion des Risques & Relations Usagers
Réfèrent SSE de l'Etablissement

 **Vous devez revenir (mun(e) de votre badge) sur le site UNIQUEMENT si vous êtes rappelé(e).**
L'entrée se fait exclusivement à pied par le boulevard de Louvain.

L'organisation générale de la prise en charge se base sur un site unique de tri des victimes qui se situe aux urgences adultes (intégrant la pédiatrie avec transfert secondaire vers le PPE).

Le site de tri sera armé d'un urgentiste et d'un médecin anesthésiste réanimateur, avec un accès direct au BLOC OPERATOIRE / SSPI pour les Urgences Absolues.

FORMATION

Organisation à partir du 4ème trimestre 2023 de sessions de formation à l'Auditorium pour l'ensemble du personnel de l'établissement.



Retrouvez toutes les informations PLAN BLANC sur le site INTRANET (espace collaboratif "Plan Blanc")

CONTACT : qualite@hopital-saint-joseph.fr

Rejoignez-nous sur Internet et nos réseaux sociaux :

www.hopital-saint-joseph.fr

